

213C0871
FR0010481101-OP014-AS06

8 juillet 2013

Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

ARKOON NETWORK SECURITY

(Alternext)

Nyse Euronext Paris et Oddo Corporate Finance ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société ARKOON NETWORK SECURITY (ci-après dénommée « ARKOON »), soit du 14 juin au 4 juillet 2013 inclus, la société par actions simplifiée Cassidian CyberSecurity¹ a acquis, au prix de 3,25 € par action (i) 214 658 actions dans le cadre de la procédure de semi-centralisation et (ii) 492 263 actions sur le marché.

En outre, 5 246 actions détenues par MM. Thierry Rouquet et Pierre-Yves Hentzen (soit respectivement 4 596 actions et 650 actions), qui étaient conservées par ces actionnaires à raison de leurs fonctions respectives de membre et président du directoire de ARKOON, d'une part, et de membre du directoire de ARKOON, d'autre part, ont été cédées à Cassidian CyberSecurity, le 4 juillet 2013 au prix unitaire de 3,25 €, en application d'un contrat d'acquisition conclu le 26 avril 2013².

A la clôture de l'offre, Cassidian CyberSecurity détient par conséquent 5 155 394 actions ARKOON représentant autant de droits de vote, soit 97,30% du capital et au moins 97,21% des droits de vote de cette société³.

¹ Détenue à 100% par la société Cassidian, elle-même contrôlée par la société European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V. (EADS).

² Cf. notamment D&I 213C0651 du 11 juin 2013.

³ Sur la base d'un capital composé de 5 298 228 actions représentant au plus 5 303 474 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.